

ABONNEMENT

Sauver

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 AVRIL

INFORMATIONS

LA RUSSIE ET L'EXPOSITION

La Presse apprend que M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, qui, selon les journaux officieux, quittait momentanément Paris pour des raisons de famille, prendrait un congé forcé. Le Czar ne voudrait pas que son ambassadeur fût à Paris pendant toute la durée de l'Exposition.

Le gouvernement aurait fait de vives instances auprès de M. de Mohrenheim pour qu'il obtint de ne pas partir et aurait prié M. de Laboulaye de faire une démarche auprès du Czar pour le persuader de revenir sur sa décision.

Instances ni prières n'auraient pu fléchir le Czar qui aurait maintenu sa première décision.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Malgré toute la diligence qu'on y puisse mettre, il est impossible que les travaux de l'Exposition puissent être prêts le 5 mai.

Le Champ-de-Mars est encore littéralement embarrassé de plâtras, de débris, de matériaux à mettre en œuvre.

Ici, c'est la décoration qui est à peine commencée; là, les vitrages ne sont pas terminés; plus loin, les charpentes ne sont pas enlevées; il y a bon nombre de halls même qui ne sont pas encore pourvus de planchers.

NOUVELLES PÉRIQUISITIONS

On lit dans le Paris :

« On garde, au Parquet, la plus grande réserve sur les ordres donnés par M. Merlin, président de la Commission d'instruction près la Haute Cour.

» Nous pouvons cependant affirmer que des perquisitions très importantes seront faites sur mandats délivrés par M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général. »

M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE POURSUIVI

Le directeur de l'Éclair intente une action en diffamation à M. Beaurepaire pour avoir prétendu que l'Éclair lance des calomnies en vue de se faire de la réclame.

Le directeur du Triboulet poursuivra également M. de Beaurepaire pour avoir dit qu'il avait entravé son mariage.

M. de Beaurepaire a adressé au Siècle une note dans laquelle il proteste contre l'indiscrétion d'un reporter du XIX^e Siècle qui a publié une conversation qu'il a eue avec lui. M. de Beaurepaire ajoute que pour éviter le renouvellement de ces malentendus, il ne recevra désormais aucun journaliste.

On sait que M. Quesnay de Beaurepaire a été journaliste lui-même. Alors, cela s'explique.

LE SCANDALE DE TROYES

Nous avons parlé du scandale qui s'est produit à Troyes, à l'École normale de filles. On

a dû renvoyer trente élèves d'un seul coup pour faits d'immoralité. La directrice, M^{me} Loiret, a été révoquée. Pourquoi n'est-elle pas poursuivie? demande le Libéral de l'Aube, qui ajoute: « Chassée de Milanah, pour perversion des élèves, M^{me} Loiret est envoyée avec avancement à Melun. Chassée de Melun, M^{me} Loiret est envoyée avec avancement à Troyes. »

D'où vient cette persistance à protéger une institutrice indigne?

FLOQUET CHEZ CRISPI

La Riforma, journal de M. Crispi, prétend que M. Floquet s'entretenant avec le général Tibaldi, dont il aurait, comme avocat, été le défenseur sous l'Empire, lui aurait déclaré que si un accord commercial n'est pas intervenu entre la France et l'Italie, la faute en est aux protectionnistes français.

On voit quel patriotisme montre M. Floquet en Italie.

Pendant que M. Crispi et M. Floquet trinquent ensemble et échangent des témoignages de sympathie réciproque, le roi Humbert prépare son voyage à Berlin.

La Riforma, toujours fidèle au mot d'ordre, dit qu'il ne faut y voir « aucune intention hostile ».

Les Italiens n'avouent leurs intentions hostiles que le lendemain du jour où ils nous auront tiré des coups de canon.

Et encore ils diront que c'est par amour de la paix et pour notre plus grand bien.

LES PÉRÉGRINATIONS DE M. ANTOINE

Nous avons parlé hier de M. Antoine pérorant à Marseille et attaquant le boulangisme. Les boulangistes disent qu'il est « soldé » pour cela.

Nous croyons que ce citoyen aurait montré beaucoup plus de patriotisme en continuant de prendre les intérêts de la France au Reichstag qu'en venant parmi nous faire de l'antoinisme.

M. ANTOINE ET LA LIGUE DES PATRIOTES

On écrit de Marseille que le comité régional de la Ligue des Patriotes, réuni en assemblée générale, a décidé, en présence de l'adhésion de M. Antoine à la politique opportuniste, de lui retirer le titre de président d'honneur et a adopté l'ordre du jour suivant :

« Les membres de la Ligue des Patriotes, approuvant la ligne de conduite suivie par les Alsaciens-Lorrains, protestent contre le banquet offert à l'ex-député Antoine, expriment toute leur admiration pour la conduite des députés de l'Alsace-Lorraine qui sont restés à leur poste et déclarent réprouver énergiquement toutes les menées opportunistes. »

M. Antoine a voulu éponser la cause des gouvernementaux; aussi partage-t-il leur impopularité. Il a ce qu'il mérite.

EN ROUTE POUR LONDRES

Au départ de Bruxelles, le général Boulanger était accompagné de M. et M^{me} Dillon et leurs enfants, et de MM. Turquet, Millevoe, Feuillant, etc.

Sur le quai de la gare, deux cents personnes

environ étaient venues pour assister au départ. Au dehors, de nombreux curieux, mais aucun incident n'a eu lieu et aucun cri n'a été poussé.

Les amis de M. Boulanger, en allant lui faire leurs adieux, lui ont remis une adresse très violente et contre le gouvernement français et contre le gouvernement belge, dont il n'a pas même été donné lecture à cause peut-être de sa violence.

Cette adresse commence par ce rapprochement :

« La Belgique a expulsé Victor Hugo et le Comte de Chambord; elle vous expulse aussi. »

Douvres, 24 avril.

A une heure dix, le paquebot Victoria est arrivé d'Ostende. Le général Boulanger était à son bord. Quelques vivats, aucun incident.

SANTÉ DE M. DE FREYCINET

La santé de M. de Freycinet inquiète ses amis, et principalement ses collègues du cabinet. Ceux-ci remarquent, dit le Moniteur, que c'est surtout au moment où ils veulent prendre des mesures contre la Ligue des Patriotes ou contre le général Boulanger que l'indisposition du ministre de la guerre l'empêche d'assister au conseil, ou, s'il y assiste, de prendre part à leurs délibérations.

Les princes de la science appelés à soigner cette maladie étrange y perdent leur latin. Le Soleil y voit une affection nerveuse d'un genre nouveau qu'il croit être la boulangérite intermittente. Si elle dégénérait en boulangérite galopante, la chose prendrait une gravité exceptionnelle.

LA TOUR EIFFEL

La tour Eiffel étant maintenant terminée, nous pouvons donner, d'après le Bulletin officiel de l'Exposition, quelques renseignements au sujet de l'ascension du public dans cette immense construction.

D'après le cahier des charges de l'entreprise de la tour, le concessionnaire s'est obligé statutairement à élever 2,356 personnes par heure à la première plate-forme et 750 par heure au sommet. Le tarif des ascensions est fixé à 2 fr. pour le premier étage, à 3 fr. pour le deuxième et à 5 fr. pour le sommet. Les prix sont abaissés pour les dimanches: ce sera 1 fr. jusqu'à la première plate-forme, 1 fr. 50 jusqu'à la seconde, 2 fr. jusqu'au sommet, mais ce tarif ne sera appliqué que de onze heures du matin à six heures du soir.

Afin de faciliter le contrôle, l'administration ouvrira 16 guichets, 10 au rez-de-chaussée, 4 à la première plate-forme et 2 à la deuxième. On y délivrera les tickets: rouges pour la première plate-forme, blancs pour la seconde et bleus pour le sommet.

Pour les visiteurs qui le désireront, il sera possible de monter jusqu'à la première plate-forme au moyen des escaliers. Mais, à partir de là, l'ascenseur sera obligatoire pour ceux qui voudront accéder jusqu'au sommet. Que l'ascension, d'ailleurs, se fasse par ce dernier mode ou par les escaliers, ce sera le même prix.

Ajoutons qu'environ 10,000 visiteurs pourront se trouver simultanément dans la tour, tant sur les différentes plates-formes que dans

les escaliers et les ascenseurs, sans qu'il y ait trop d'encombrement.

L'Orphelinat Maçonnerie

Tous les ans on donne, au Cirque d'hiver, une grande fête au profit de l'Orphelinat maçonnerie.

Cette fête produit une somme importante, à laquelle viennent se joindre les offrandes de tous les « ateliers »; à chaque tenue, en effet, on quête pour l'Orphelinat, et personne ne refuse son obole.

En revanche, les francs-maçons ne s'inquiètent pas de savoir de quelle façon fonctionne le fameux Orphelinat, et la plupart des Loges seront fort étonnées quand elles apprendront que l'Orphelinat maçonnerie n'existe pas; du moins qu'il n'y a pas d'établissement portant ce nom; qu'il n'existe pas d'école spéciale pour l'éducation et l'instruction des enfants de francs-maçons morts sans fortune.

La Franc-Maçonnerie, qui compte cependant parmi ses membres une énorme quantité de personnages très riches et très influents, n'a pas trouvé moyen, jusqu'à ce jour, de fonder un seul établissement comparable à ceux que les congrégations religieuses ont trouvés par centaines.

Voilà qui nous donne une piètre idée de la solidarité et de la fraternité maçonniques.

Nous avons vu, à l'occasion des vacances du Jour de l'an, plusieurs enfants qui venaient de passer quelques mois dans une institution qui remplace l'orphelinat maçonnerie resté à l'état de mythe, comme une chambre chez un logeur de la rue de Belleville remplace un hôtel situé faubourg Saint-Germain.

Ces pauvres petits grelottaient, sous des vêtements d'été usés jusqu'à la corde. Leurs pauvres pieds étaient à vif, couverts d'engelures, conséquence de mauvaises chaussures.

Ces malheureux enfants étaient tellement affamés, qu'ils demandaient à tout venant un sou pour acheter du pain, et il fallait voir comme ils dévorait ce pain, qu'ils avaient soin d'acheter dans une boulangerie à bon marché.

A l'Orphelinat, ou plutôt chez le « marchand de soupe » auquel M. Mesureur adresse les enfants désignés par « l'œuvre » de l'Orphelinat maçonnerie, les enfants de francs-maçons sont plus mal nourris que les élèves ordinaires, dont la pension est payée par leurs parents. On leur donne même, ô pitié! moins de pain qu'à leurs camarades, et on les fait manger à une table à part, comme des mendicants.

Voilà ce que c'est que l'Orphelinat maçonnerie, pour lequel on fait tant de réclame.

Nous tenons ces détails d'un franc-maçon, indigné de cet abus, qui voudrait provoquer une enquête et faire rechercher ce que devient l'argent versé pour l'Orphelinat maçonnerie. Il importe, certainement, de le savoir, car les « frères Trois-Points » qui mettent des pièces de monnaie dans le tronc des orphelins, aux « tenues » maçonniques, ont probablement autre chose en vue que de payer un piédestal au citoyen Mesureur.

(Patrie.)

ÉTRANGER

AUTRICHE. — Les cochers des tramways de Vienne se sont mis en grève, et la population a pris fait et cause pour eux. Dès lundi, il y a eu conflit avec la police qui, n'étant pas en force, a été secondée par l'infanterie.

On mande de Vienne, 23 avril :

« L'Empereur est rentré ce matin d'Ischl et, à peine arrivé, il a fait mander le chef de la police pour lui demander un rapport détaillé sur la grève des cochers de tramways.

» Le chef de la police a fourni les renseignements demandés et a appris à l'Empereur que les troubles auxquels la grève avait donné lieu avaient été provoqués par des éléments révolutionnaires dont la trace avait pu être retrouvée.

» Les troubles occasionnés par la grève des cochers de tramways ont pris ce soir un caractère plus sérieux dans les faubourgs des Favorites et de Hernals.

» A sept heures et demie, une foule composée d'un millier de personnes a reçu la troupe à coups de pierres.

» La cavalerie a dû charger sabre au clair.

» A neuf heures et demie, l'infanterie a également chargé à la baïonnette.

» Vers dix heures, l'ordre était rétabli.

» Il y a eu un grand nombre de blessés.

» De nombreuses arrestations ont été opérées.

La Société des tramways, affirme-t-on, a résolu de se montrer conciliante envers les grévistes qui désireraient reprendre leur service.

La circulation des tramways a été aujourd'hui ce qu'elle est d'habitude. Quelques-uns des cochers qui font grève ont repris leur service.

NOUVELLES MILITAIRES

UN NOUVEL INSTRUCTEUR POUR LA CAVALERIE

Serait-ce une gageure, et, après avoir été livrée à un écuyer de cirque anglais, l'instruction de notre cavalerie serait-elle menacée de l'être encore à un forain américain?

Voici, en effet, qu'un grand journal du matin nous annonce qu'un terrain de 35,000 mètres vient d'être « gracieusement concédé » à un barnum américain, par le général Sausier, gouverneur militaire de Paris, « qui savait qu'à la suite des exercices du Colonel (?) Gody (le barnum en question), la cavalerie anglaise avait subi de sérieuses modifications ».

Nous nous plaisons à croire qu'il n'y a dans tout cela qu'une affaire de réclame; cette réclame en tout cas ne laisse pas que d'être assez

déplacée, et nous doutons que le gouverneur de Paris soit très flatté de voir son nom publiquement associé à celui d'un forain, fût-il affublé du titre de colonel.

ENCOURAGEMENT A LA TEMPÉRANCE DANS L'ARMÉE

Suivant le désir exprimé au ministre de la guerre par la Société française de tempérance, les inspecteurs généraux pourront établir des propositions de récompenses à décerner par cette Société en faveur des soldats signalés pour leurs habitudes de sobriété.

Ces récompenses consistent, soit en livres, soit en médailles, en diplômes, ou livrets de caisse d'épargne postale.

De nouvelles récompenses pourront être demandées quatre ans après la première obtention.

LE GÉNÉRAL DRAGOMIROFF

On annonce l'arrivée à Paris de M. le général Dragomiroff, directeur de l'Académie militaire Nicolas, à Saint-Petersbourg.

Le nom du général est bien connu en France. C'est lui qui, de récentes manœuvres du 12^e corps et à un banquet offert aux officiers étrangers, a brisé son verre, ne voulant que personne après lui pût porter un toast à la France.

Le général Dragomiroff, lors de la guerre des Balkans, s'est illustré par le passage du Danube.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ACCIDENT MORTEL

Dans la nuit de mardi, le nommé Arsène Morgand, cocher de fiacre chez M. Leroux, loueur de voitures, se rendait remiser son véhicule.

Chemin faisant, il fut précipité de son siège et tomba sur la tête.

La blessure qu'il se fit ne fut pas très grave, car il remonta et put se rendre chez son patron, puis à son domicile, Grand'Rue. Là, il dit à sa femme qu'il souffrait à la tête par suite d'une chute, et se mit au lit. La femme Morgand voulut aller chercher le médecin; mais, sur le refus de son mari, elle resta. Bientôt le blessé s'endormit.

Le lendemain, l'état du malade empira d'une façon inquiétante, et le docteur Bontemps, appelé, reconnut qu'une congestion s'était déclarée et qu'il n'y avait aucun espoir. En effet, Morgand expira dans la journée. Il était âgé de 44 ans.

LES INSTITUTEURS ET LA RÉPUBLIQUE

La situation des instituteurs devient de plus en plus difficile et menace de causer de singuliers embarras au gouvernement.

Beaucoup d'entre eux, on le sait, auxquels on avait promis une augmentation de traitement, vivent dans la gêne en l'attendant. D'autres restent des années sans place, malgré les brillantes promesses qu'on leur a prodiguées.

On parle de pétitions collectives qui vont être adressées de tous les points du territoire au ministre de l'instruction publique. Il en a déjà même, dit-on, reçu un certain nombre et ne sait qu'y répondre, puisqu'il n'a pas d'argent. D'autre part, ces pétitions collectives — qui ressemblent fort à des sommations — lui paraissent peu compatibles avec le respect de la hiérarchie et le maintien de son autorité. Il ne voudrait pas voir recommencer les fameux congrès d'instituteurs.

Et cependant peut-on reprocher à des malheureux qu'on a leurrés d'espérances irréalisables de demander simplement que les promesses qui leur ont été faites soient tenues?

On chercherait vainement à qui a profité de la politique scolaire de la République.

ITINÉRAIRES

Que suivront les commissions du classement en 1889 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation.

6^e SUBDIVISION. — COMMISSION N^o 25

Les Rosiers, sur la place, 15 mai, 7 heures

Les Rosiers, sur la place, 16 mai, 7 heures.

Saint-Clément-des-Levées, sur la place, 17 mai, 7 heures.

Saint-Martin-de-la-Place, place de l'Eglise, 17 mai, 1 heure.

Saint-Lambert-des-Levées, dans un pré derrière l'Ecole, 18 mai, 7 heures.

Vivy, place de l'Eglise, 20 mai, 7 heures.

Neuillé, place de l'Eglise, 21 mai, 7 heures.

La Breille, devant le bureau de tabac, 21 mai, 1 heure 1/2.

Brain-sur-Alloues, sur la place du bourg, 22 mai, 8 heures.

Varennes, sur le Mail, 23 mai, 7 heures.

Villebernier, place de la Mairie, 24 mai, 8 heures.

Alloues, place du Mail, 25 mai, 7 heures.

Alloues, place du Mail, 27 mai, 7 heures.

Saumur (ville), Champ-de-Foire, 28 mai, 7 heures.

Saumur (ville), Champ-de-Foire, 29 mai, 7 heures.

Saumur, Champ-de-Foire, 31 mai, 7 heures.

Saint-Hilaire-Saint-Florent, place de l'Eglise, 1^{er} juin, 7 heures.

Verrie, place de la Mairie, 1^{er} juin, 4 h. 1/2.

Bagneux, place de la Mairie, 3 juin, 7 h.

Rou-Marson, place de l'Eglise, 3 juin, 4 h.

Distré, en face la Mairie, 4 juin, 8 heures.

Varrains, carrefour de la Grand'Rue, 5 juin, 7 heures.

Chacé, cour de la Mairie, 6 juin, 7 heures.

Artannes, en face la Mairie, 6 juin, 2 heures.
Dampierre, en face la Mairie, 7 juin, 7 h.
Souzay, route n^o 147, 7 juin, 4 heures.
Parnay, route n^o 147, 8 juin, 8 heures.
Turquant, place de la Mairie, 8 juin, 4 h.
Montsoreau, place de la Mairie, 11 mai, 7 h.
Fontevrault, place du Champ-de-Foire, 11 mai, midi 1/2. (A suivre.)

QUESTION ÉLECTORALE

Dans une de ses dernières audiences, la Cour de cassation a rendu un arrêt intéressant en matière de jurisprudence électorale.

L'arrêt porte qu'une loi récente ayant organisé l'unité de la liste électorale, il n'y a plus de distinction à faire entre la liste politique et la liste municipale. Un citoyen ne peut donc être porté sur les listes de deux communes sous prétexte qu'il serait, sur l'une comme électeur politique, et sur l'autre en qualité d'électeur municipal.

S'il a demandé son inscription sur deux listes, l'inscription peut lui être refusée sur l'une d'elles.

UNE PÉTITION

MM. E. de Cazenove de Pradine, H. de la Billaud, Ch. Le Cour, députés et conseillers généraux de la Loire-Inférieure, ont pris l'initiative d'une pétition qui nous semble résumer quelques-uns des plus justes griefs des populations viticoles, si cruellement éprouvées à cette heure.

Les justes considérations émises dans cette supplique trouveront certes de l'écho dans le Saumurois et dans toutes les contrées dont la vigne est la principale ressource.

Pétition des Viticulteurs de la Loire-Inférieure à MM. les Membres du Sénat et de la Chambre des Députés.

« Les soussignés, considérant que la falsification des vins et la vente des produits artificiels auxquels on donne très improprement ce nom, portent un grave préjudice au Commerce honnête et à la production vinicole de notre département ;

» Qu'elle avilit, dans les mauvaises années, le prix du vin naturel — sans aucun avantage pour le consommateur et pour le petit débitant — et qu'elle en rend la vente très difficile, sinon impossible dans les années d'abondance, comme nous le constatons malheureusement aujourd'hui ;

» Que cette fabrication présente, en outre, les plus évidents périls pour la santé publique et ne mériterait plus d'autre nom — si on ne se hâtait de la réprimer avec énergie — que celui d'empoisonnement légal des classes laborieuses et peu fortunées ;

» Demandons instamment aux pouvoirs publics de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le nom de vin soit désormais exclusivement réservé aux produits naturels de la vigne, et que la composition des imita-

JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Au jour convenu, ils montèrent dans un huit-ressorts dont on avait choisi l'attelage entre tous ceux de Ragatz, et ils se mirent en route.

M. de Kerdu s'absorbait d'avance dans le rôle qu'il allait remplir. Il ne cessait pas d'ouvrir les calepins où, depuis l'invitation, il avait consigné toute l'essence de l'agronomie.

Josèphe ne le troublait pas. Elle songeait doucement, non au charme d'une excursion pittoresque, non à la haute faveur qui lui était offerte, mais à la joie que, dès le lendemain, elle donnerait à Lisbeth...

La veille, Frantz Mayeiger avait chanté à Wadüz. Entraîné par un de ses anciens compagnons de la bande nomade, il s'était rendu un peu aux instances de ce jeune homme, beaucoup à l'espoir de recevoir une riche récompense.

Ainsi l'écho de sa voix mourait à peine dans le palais princier. Josèphe allait recueillir, tou-

tes vives, les louanges, les paroles enthousiastes qui, plus vibrantes encore sur ses lèvres d'amie, résonneraient, au cœur de la fiancée, comme une délicieuse symphonie...

En attendant, le landau courait. Il passa devant l'église et s'engagea dans la route qui conduit au pont de Maïenfeld. Les haies, riches, en été, de clématites et de chèvrefeuilles, n'offraient plus que des lianes pourvues encore d'un peu de verdure. De toutes parts, l'affaiblissement de la saison s'accasait. Mais l'automne, ce grand coloriste, commençait déjà à nuancer les feuillages et à varier les tons les plus chauds, les plus riches sur cette parure dont la nature s'appretait à se dépouiller.

A droite s'effaçaient peu à peu Ragatz, le Hof, le Quellenkof, les ruines aériennes du Warteinstein, la montagne retrouvait sa majesté sauvage. De la base à la cime, s'étagaient ses fourrés de sapins et de hêtres, piqués, ça et là, de chalets et d'étables. Un peu plus loin, la petite chapelle de Mazers se démasquait d'un groupe d'arbres. Là réside sans cesse l'Hôte divin, moins tristement solitaire sur la montagne déserte que dans l'abandon des grandes cités.

A gauche, se roulait le Rhin. Le pont s'aper-

cevait, jeté d'une rive à l'autre par une main audacieuse.

Au-delà du pont la vallée s'élargissait tout à coup; des bestiaux innombrables paissaient au loin et dans les grands prés qui bordaient la route, s'ébattaient des troupeaux de chevaux libres comme dans les Pampas.

Ce coin du canton des Grisons est voué aux souvenirs chevaleresques. De tous côtés, des vestiges de burgs, perchés sur des pointes de rochers, évoquent ces preux aux longues épées dont les gestes remplissent les vieilles chroniques. Quelques-unes de ces pierres doivent garder un écho des noms d'Aspremont, de Toggenbourg, de Barberousse...

Tout à coup la voiture ralentit le pas. Elle gravissait le rude escarpement qui aboutit dans Maïenfeld.

Quoi de plus mélancolique aujourd'hui que cette ville jadis florissante et heureuse! Ses rues sont désertes, entre les murs des anciennes demeures aux porches presque tous armoriés. Maïenfeld a perdu ses grandes familles, elle a perdu son prestige, hélas! elle a perdu bien plus encore que toutes les noblesses et toutes les fortunes de ce monde, elle a perdu sa foi. Ce n'est pas un grain de sable comme de-

vant l'Océan, mais les flots du Rhin qui ont arrêté les assauts de l'hérésie. Tout le pays compris entre cette rive du fleuve et l'Autriche est livré à Luther... La tour romaine, quinze fois séculaire, qui domine Maïenfeld, ne lui parle-t-elle jamais tout bas des jours passés, des angéliques spectacles dont elle fut le témoin, elle qui vit venir les premiers apôtres catholiques, pieds nus, une loi de douceur sur les lèvres et l'espoir du martyr dans le cœur!... Les villes de Suisse, même considérables, ne sont pas longues à traverser. A plus forte raison, ces vieilles cités aristocratiques, assises pensivement sur les flancs des coteaux. Au-delà de Maïenfeld, la route, un moment pierreuse, cahotante, atteint bientôt le joli bois qui est comme le parc de cette zone. Ce bois ne renferme pas d'autres arbres que ceux dont tout le pays est planté et, chose étrange, son aspect est spécial. Sont-ce les mouvements du terrain ou certains jeux de lumière dans les ramures qui l'idéalisent ainsi? On ne sait. Mais il a une grâce que chacun reconnaît sans que personne puisse l'expliquer.

A partir de la sortie du bois, les montagnes commencent à rapprocher leurs bases. A droite, le Falken, vrai « nid de faucons », lan-

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
MAISON D'HABITATION

A Saumur, rue de Lorraine, 32.
Avec Cour, Jardin bien alloué.
Vastes Communs.
Le tout en très bon état.
FACILITÉS POUR LE PAIEMENT.
S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et, pour traiter, à M^e LELIÈVRE, notaire. (379)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A l'amiable
UNE GRANDE REMISE

Avec vaste cour, hangars et autres remises.
Située à Saumur, rue de la Maremaillette, d'une superficie de 1,000 mètres environ.
La grande remise est louée pour un long bail et s'exploite en dehors de la cour.
Revenu assuré, 2,000 fr.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (309)

Étude de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

Vente Mobilière

Après le décès de M^{me} veuve DELAYEAU, au bourg de Brain-sur-Allonnes, le DIMANCHE 28 AVRIL prochain, à 1 heure de l'après-midi.

On vendra :

Deux lits en noyer avec carrée, sommier, couettes, traversins et couvertures, tables de nuit, une grande table ronde en bois dur avec pliants, une commode à deux tiroirs, une pendule, douze chaises, un fauteuil, glaces, deux tables carrées, une cuisinière et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS

Le DIMANCHE 5 Mai 1889, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, Grande-Ruelle.

Il sera procédé, par M^e HACAULT, notaire, à la requête de M. Anis, commis-greffier près le Tribunal civil de Saumur, curateur à la succession vacante du sieur Vincent BESNARD.

A la vente, aux enchères publiques, des meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession vacante dudit Besnard.
Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

A Saint-Martin-de-la-Place,
MAISON AVEC JARDIN
S'adresser à M. Henri DESLANDES.

A VENDRE
A L'AMIABLE

UNE VASTE REMISE
Avec Cave voûtée dessous
Jardin très bien planté et en plein rapport.

Le tout situé à proximité de l'église de Nantilly et d'une contenance totale de 10 ares environ.
S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n^o 28.

A VENDRE

MEUBLES de salle à manger en vieux chêne, buffet-vitrine, table 18 couverts, 16 chaises, servante dressoir ;
Beau grand lit en chêne 4 colonnes torsos, style Louis XIII, avec baldaquins ;
Coupé, par Morel.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

1^o MATÉRIEL DE LOCATION POUR NOCES ;
2^o MATÉRIEL DE MARCHAND ÉPICIER, comprenant : comptoirs, casiers, rayons, tiroirs, bocaux, balances, etc.
Le tout en parfait état.
S'adresser à M. L. BONNEAU, liquidateur, 33, rue d'Alsace, à Saumur. (376)

A VENDRE

Un grand et beau PORTAIL EN CHÈNE.
Un magnifique PAON avec sa PAONNE.
S'adresser à M. Coué, photographe. (341)

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.
S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

A VENDRE

Un TRICYCLE Peugeot, n^o 1.
S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu AVEC GRAND VERGER
Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.
S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

MAISON A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 35
Les réparations seront faites.
S'adresser à M. BOUTIN, boucher.

A LOUER MAISON fraîchement restaurée et JARDIN,

rue de Bordeaux, 53.
S'adresser à M. DUPONT, au Pont-Fouchard. (377)

CHAPELLERIE FRANÇAISE
GROS ET DÉTAIL

ROUSSEAU
Rue Saint-Jean, 50.

Grand assortiment de Chapeaux souples, durs et demi-souples. Articles haute nouveauté Lavie.
Casquettes fantaisie, première maison de Paris.

Chapeaux de soie Des-granchamps.

Chapeaux de paille hommes, dames et bébés (forme spéciale en jonc pour petite fillette), paille anglaise et autres.

Tous ces articles, de la plus haute nouveauté, seront vendus à de très bonnes conditions.

Atelier de Blanchissage pour les Pailles
Toutes réparations sont livrées sous 48 heures.

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les VIDANGES aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.
S'adresser à l'Usine. (259)

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

UN JEUNE HOMME de 17 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre. Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
Pour cause de santé

MAGASIN DE LINGERIE
Au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} TAILLARD.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Ecliquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.
Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRIFFE — Affections lymphatiques, troubles de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS — Affections du rein, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 2, Boulevard Mazarine
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER
BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.
S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR vendéen demande à prendre une ferme à moitié. (333)

JEUNE MÉNAGE désire se placer bourgeoisement, comme cocher et femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
de MM. Wickham Fr^{es}, D^{rs}, Ch^{em}, Hern^{es}, rue de la Banque, 16, à Paris
SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 15	ACTIONS		Nord	1802 50	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 60	Banque de France	4050	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	1385	Compagnie parisienne du Gaz	526
4 1/2 1883	106 30	Banque d'Escompte	540	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	967 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	354
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	410	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	1337 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	53
Oblig. 1855-60 3 0/0	530	Crédit Foncier	1326 25	Canal de Panama	625	— 6 0/0 2 ^e série	56
— 1865 4 0/0	528	Crédit Industriel et Commercial	590	— Suez	57	— obligations à lots	150
— 1869 3 0/0	410 50	Crédit Lyonnais	695	VALEURS ÉTRANGÈRES	2376 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500	595
— 1871 3 0/0	402	Crédit Mobilier	430	Autrichien 4 0/0 or	93 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	525	Dépôts et Comptes courants	600	Dettes d'Égypte 6 0/0	463 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	105 75
— 1876 4 0/0	520 25	Société Générale	471 25	Extérieure 4 0/0	77 50	— 1870 5 0/0	102
— 1886 3 0/0	393	Est	848 75	Hongrie 4 0/0 or	87 20	— 1884 5 0/0	103 50
Bons de liquidation	524 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1415	Italie 5 0/0	96 60	— 1889 4 0/0	94 65
		Midi	1210	Portugal 4 1/2	»		